

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
12X	16X	20X	24X	28X	32X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

L' Abeille.

VOL. 1.

PETIT SÉMINAIRE DE QUÉBEC, 9 JUILLET, 1849.

No. 41

LA PETITE MENDIANTE.

C'est la petite mendiante
Qui vous demande un peu de pain ;
Donnez à la pauvre innocente !
Donnez, donnez, car elle a faim.
Ne rejetez pas ma prière :
Votre cœur vous dira pourquoï.
J'ai six ans, je n'ai plus de mère,
J'ai faim, ayez pitié de moi.

Hier c'était fête au village,
A moi personne n'a songé.
Chacun dansait sous le feuillage,
Hélas ! et je n'ai pas mangé !
Pardonnez-moi, si je demande ;
Je ne demande que du pain,
Du pain ! je ne suis pas gourmande ;
Ah ! ne me grondez pas, j'ai faim.

N'allez pas croire que j'ignore,
Que dans ce monde il faut souffrir.
Mais je suis si petite encore,
Ah ! ne me laissez pas mourir.
Donnez à la pauvre petite,
Et pour vous comme elle priera !
Elle a faim ; donnez, donnez vite,
Donnez, quelqu'un vous le rendra.

Si ma plainte vous importune,
Eh bien ! je vais rire et chanter.
De l'aspect de mon infortune,
Je ne dois pas vous attrister.
Quand je pleure, l'on me rejette,
Chacun me dit : " Eloigne-toi !"
Ecoutez donc ma chansonnette,
Je chante, ayez pitié de moi.

BOUCHER DE PERTHES.

NOTICE HISTORIQUE SUR LA PAROISSE DE ST. JOACHIM, DANS LA CÔTE DE BEAUPRÉ.

Cette paroisse est située au pied du Cap Tourmente, dans une plaine très fertile bornée au nord par une rangée de montagnes escarpées, à l'ouest par la rivière Ste. Anne et au sud par le fleuve St. Laurent. Plusieurs ruisseaux qui descendent des montagnes en formant de jolies cascades, arrosent ces belles prairies au milieu desquelles ils serpentent et entretiennent une douce fraîcheur. On distingue entre les autres, la rivière *Fripotte* qui fait marcher un moulin à scie et coule entre une double rangée de beaux ormes ; le ruisseau de la *Petite Ferme*, qui s'élargit en un étang très poissonneux ; la rivière *Marsolet*, sur laquelle on voit encore un débris de pont en pierres construit par Champlain ; et enfin la rivière *Blondel* qui se vante d'être navigable pour les bateaux-plats jusqu'à une certaine distance de son embouchure. De vastes grèves que la mer basse laisse à sec, sont couvertes d'une espèce de foin marin, excellente nourriture pour les animaux domestiques. La chasse y est abondante et certaines saisons de l'année amènent dans les pêches une grande quantité d'anguilles et d'autres poissons.

Lorsque Jacques Quartier vint, le 7

septembre 1535, mouiller entre l'île d'Orléans et la terre du nord, des sauvages vinrent de St. Joachim lui apporter de beaux melons, des anguilles et trois boisseaux de *gros mil*, c'est à dire, de bled d'inde.

L'immortel Champlain, fondateur de Québec, avait remarqué en passant les belles grèves de St. Joachim et une prairie naturelle sur les bords de la rivière *Marsolet*. Les difficultés qu'il éprouva et les voyages qu'il fit de tous côtés pour reconnaître le pays, l'empêchèrent pendant longtemps de se livrer à l'agriculture comme il l'aurait désiré. Enfin, en 1623, au mois d'août, il alla visiter lui même, avec le Sieur de Caen, les prairies naturelles du Cap Tourmente. La beauté et la fertilité du lieu l'engagèrent à y former un établissement.

" Je choisis, dit il, un lieu où est un petit ruisseau et de pleine mer, où les barques et les chaloupes peuvent aborder ; auquel joignant il y a une prairie de demie lieue de long et davantage ; de l'autre est un bois qui va jusqu'au pied du Cap de Tourmente, lequel est diversifié de plusieurs sortes de bois, comme de chesnes, ormes, fresnes, bouleaux, noyers, pommiers sauvages et force lebruches de vignes, puis cèdres et sapins : le lieu de soi est fort agréable, où la chasse du gibier, en sa saison, est fort abondante."

Il y traça (Juillet 1626) un petit fort pour protéger ses travailleurs. " Sa figure est selon l'assise du lieu que je ménageai, avec deux petits demy bastions bien flanqués et le feste est la montagne, n'y ayant que cet advenue du côté de la terre, qui est difficile à approcher avec le canon qu'il faut monter 18 ou 20 toises et hors de mine, à cause de la dureté du rocher, ne pouvant y faire de fosse qu'avec une extrême peine. . . . Il était fortifié de fascines, terre, gazons et bois, ainsi qu'autrefois j'avais vu pratiquer, qui étaient de très bonnes forteresses ; attendant qu'un jour on le fit revêtir de pierre à chaux et à sable qui n'y manquent point ; commandant sur l'habitation et sur le travers de la rivière."

Il y bâtit encore une étable de 60 pieds sur 20 de large et deux corps de logis chacun de 18 pieds sur 15, en bois et en terre à la façon des villages de la Normandie.

Champlain laissa à ce poste huit personnes avec un P. Récollet pour y avoir

soin des établissemens de la côte et des sauvages qui fréquentaient ce lieu. Quelques années après (1628), tout fut brûlé et pillé par un envoyé de David Kerk, amiral anglais, resté à Tadoussac avec sa flotte.

En 1632, le Canada fut rendu à la France, ou plutôt à la *compagnie des cent associés*, qui concéda (15 Janvier 1636) la côte de Beaupré avec les domaines, au Sieur Cheffault de la Regnardière. Ce dernier forma une société dans le but d'établir la côte, mais elle ne réussit pas et négligea entièrement la seigneurie. Mgr. de Laval acheta toutes les parts les unes après les autres, ainsi que l'île d'Orléans, qui était devenue la propriété de la même compagnie. Il commença dès lors à établir la *Grande ferme* et dans le même temps qu'il ouvrait à Québec le Petit Séminaire destiné à recruter le clergé, il fonda au pied du Cap-Tourmente une espèce de ferme-modèle, où les jeunes gens qui paraissent moins propres aux études classiques, apprennent à lire, à écrire et à chiffrer, tout en s'appliquant aux travaux de la terre et à différents métiers. Le zélé prélat comprenait la salutaire influence que ne manqueraient pas d'exercer dans un nouveau pays, des pères de famille élevés dans la piété et dotés d'une certaine éducation.

Mgr. de St. Valier, son successeur voulut (1685) donner plus de portée à cet établissement et, secondé par le Marquis de Denonville, qui accorda 4000 livres, il engagea le Séminaire à donner une éducation classique à 19 jeunes gens, sur 21 qu'on y élevait. M. Louis Soumande, chanoine de Québec, déjà chargé de desservir la côte depuis la baie St. Paul jusqu'au Château-Richer, en eut la direction et fut assisté par M. Denys, auquel on venait de donner la soutane.

L'établissement détourné de sa destination primitive ne répondit pas aux espérances qu'il avait d'abord fait concevoir. Aussi Mgr. de Laval étant revenu de la France en 1688, après un séjour de quatre années, chercha-t-il à le remettre sur l'ancien pied. Il y rassembla un bon nombre de jeunes gens, la plupart de la campagne pour les appliquer comme autrefois à des travaux dans les quels ils montraient une grande dextérité. Leurs jours s'écoulaient paisiblement, partagés entre de pieux exercices, quelques études assez courtes, et

travaux des champs ou de différents métiers les plus nécessaires au pays.

Tout-à-coup le cri de la guerre vint retentir à leurs oreilles. Au mois de juin 1690, on annonça qu'une flotte anglaise était en route pour s'emparer du Canada. Jaloux de témoigner sa vigueur et son intrépidité, la jeunesse du Cap Tourmente sollicite avec instance et obtient la permission de venir s'opposer aux ennemis de la patrie. Endurcis par les travaux, habitués à la chasse, ils aidèrent le brave M. de St. Denis à empêcher les envahisseurs de débarquer sur les bords de Beauport, et, dans un engagement décisif, ils s'emparèrent de six canons, dont ils emportèrent deux à St. Joachim, en laissant trois à Québec et le dernier à M. de St. Denis. (octobre, 1690.)

Hâtons-nous de dire que les écoliers de Québec ne voulurent pas rester en arrière de ceux de St. Joachim et qu'ils se tinrent au poste où les appelaient l'honneur et la patrie. Moins heureux que leurs frères du Cap Tourmente qui n'eurent pas de blessés, ils perdirent un de leurs compagnons, qui mourut le 16 novembre des suites d'une blessure reçue au bras en harcelant les anglais la veille de leur départ. Son nom était Pierre Mauffils, étudiant en philosophie, âgé de 23 ans.

Au mois de février suivant (1691), Mgr. de Laval se retira à St. Joachim pour s'y reposer des fatigues et des inquiétudes que lui avaient causées cette guerre. Là, il suivait avec intérêt les travaux et les progrès de cette jeunesse pour laquelle il faisait tant de sacrifices. Il s'occupa durant son séjour de faire construire de nouveaux logements et des bâtiments en pierre, dont on peut encore aujourd'hui admirer la grandeur et l'étonnante solidité.

Mr. de la Potherie, qui visita le Canada vers 1700, donne la description suivante de cet établissement [Tome I, p. 212] "Le domaine est de deux lieues; il consiste en prairies et bois et a une lieue de terres labourables. J'y ai vu un très-beau château de pierre de taille, (a) de 150 pieds de long, qui a coûté 60,000 livres à bâtir. La grange et les étables sont de la même grandeur. Il paraît une muraille de 600 pieds de face sur deux d'épaisseur, qui n'est pas encore finie (b). Tous ces bâtiments sont

(a) C'est-à-dire, de pierres d'assez grandes dimensions et fendues avec assez de soin pour n'avoir pas besoin d'être revêtues de mortier en dehors.

(b) On ne voit plus que les fondemens de cette muraille. Le fermier actuel, Pierre Fortin, dit avoir appris de son père et de son grand-père qui avaient été élevés sur cette ferme, que ce mur avait été interrompu par ordre du Roi de France qui craignait qu'on ne voulût faire une forteresse de cette métairie. Cette tradition n'a d'autre fondement que la désapprobation des directeurs du Séminaire des Missions-Étrangères de Paris, qui jugèrent avec raison qu'une telle dépense était entièrement inutile.

estimés 50,000 écus [150,000 francs]. Les pâturages y sont admirables. On y compte 250 bêtes à cornes."

(à continuer.)

LE QUÉBÉCOIS.

QUÉBEC, 9 JUILLET, 1849.

L'examen des élèves du Petit Séminaire de St. Thérèse a lieu le 16, 17 et 18 de juillet; — du collège de L'Assomption, le 20 et 21; — du collège Joliette, le 24 et 25. L'examen du collège St. Hyacinthe n'aura pas lieu cette année, mais seulement la distribution des prix, qui se fera le 11 du courant.

On prend des mesures pour l'établissement d'un autre télégraphe électrique entre Québec et Montréal.

Nous devons à l'obligeance d'un ami l'extrait suivant d'une lettre de St. Anne Lapocatière, sur la visite de Mgr. de Sidyme au collège. L'abondance de matière préparée pour le dernier No. nous a empêchés de le publier plus tôt. Au reste, ce retard, bien involontaire de notre part ne lui a rien fait perdre de son intérêt.

St. Anne, 13 juin 1849.

Cher ami,

..... J'aurais bien des choses à t'écrire, mais je ne puis aujourd'hui que te parler de la visite de Sa Grandeur au collège, visite à laquelle j'ai eu le plaisir et l'honneur d'assister, y ayant été invité par M. le Supérieur.

Dimanche, après souper, Mgr. de Sidyme, accompagné de MM. Proulx, Carrier, Bourret et Hamelin, se rendit au collège. Son entrée dans la salle fut saluée par les applaudissements des élèves et par un air de musique. Il alla se placer sur le trône qui lui avait été préparé, ayant à sa droite MM. Proulx et Bourret, et à sa gauche MM. Carrier et Routier. Un élève, du nom de Chalou, s'avança alors près d'une petite table, où se trouvait un superbe bouquet, et adressa un joli discours à Sa Grandeur. Son début fut cette pensée: Notre Seigneur sur la terre aimait à se voir entouré par les petits enfants; ainsi, Mgr., vous qui, dans cette visite pastorale, tenez la place de J. C., vous ne refuserez pas à des enfants la permission de déposer aux pieds de Votre Grandeur leurs sentiments de respect, d'amour et de vénération. Le reste du discours roula sur ces trois derniers mots. En terminant, l'orateur adressa à M. Proulx quelques mots de reconnaissance pour les services rendus par lui au collège.

Après ce premier discours vinrent deux

petits élèves qui, par un dialogue, témoignèrent aussi à Sa Grandeur leur respect et leur vénération et finirent par offrir à Mgr. et à M. Proulx le bouquet qui se trouvait sur la table.

Mgr. de Sidyme ayant pris la parole témoigna le bonheur qu'il éprouvait de se voir au milieu d'eux; il leur parla ensuite de la nécessité de se livrer à l'étude de la religion dans sa jeunesse et du grand nombre de ceux qui s'égarèrent, faute d'avoir consacré un temps suffisant à cette étude si importante.

Mr. Proulx parla ensuite; il était ému. Il rappela la situation critique du collège lorsqu'il s'y est trouvé, et le nom de Mr. Painchaud, son fondateur. Il fit la remarque que cette maison, comme tous les établissements utiles, avait rencontré et qu'elle rencontrera encore bien des difficultés, mais qu'elle les surmontera et finira par être une pépinière de grands hommes. Il termina en remerciant les élèves du bouquet qu'ils lui avaient présenté et surtout de leurs témoignages de reconnaissance, bouquet qu'il estimait bien davantage.

Les élèves exécutèrent ensuite plusieurs morceaux de musique vocale, de manière à mériter les éloges de tous ceux qui étaient présents; aussi Mgr. leur en fit ses compliments et félicita d'une manière toute particulière leur habile professeur, Mr. Bouchy. Cette fête s'est terminée par un air de musique. Les élèves sont venus reconduire Mgr. au presbytère où ils ont joué la *Claire Fontaine*.

La salle où se passa la fête était agréablement décorée. Les deux côtés et le fond de la salle étaient occupés par les élèves; près de la porte d'entrée se trouvait le trône de Sa Grandeur entouré de verdure. Au fond de la salle, en face du trône, étaient trois portraits; celui de Mgr. au milieu, celui du Rév. M. Painchaud à droite et celui du Rév. M. Proulx à gauche. Les cadres de ces tableaux étaient garnis de roses.

... Le style et le désordre de cette lettre te donneront une idée exacte de ma pauvre santé qui ne me permet pas seulement de m'appliquer assez pour l'écrire comme je le désirerais, d'une manière plus agréable. Je compte sur ton indulgence.

Ton ami affectionné,

...

NOUVELLES D'EUROPE.

LES AFFAIRES DU CANADA EN ANGLETERRE.

— Nous avons un résumé des débats qui eurent lieu à la chambre des Communes le

14 et le 15 juin sur le bill d'indemnité. M. Herries de la part de l'opposition, proposait qu'il fût présenté une adresse à la Reine priant Sa Majesté de suspendre la sanction royale jusqu'à ce qu'elle eût reçu des assurances satisfaisantes qu'aucun de ceux qui avaient trempé dans la rébellion ne serait admis à participer à l'indemnité. Cette motion, soutenue par M. Gladstone, M. Cochrane, M. d'Israeli et d'autres, et combattue, entr'autres, par lord John Russel, Mr. Roebuck, M. Bruce et sir Robert Peel qui défendit chaleureusement lord Elgin, fut rejetée par près des deux tiers de la chambre : 291 contre 150 ; majorité 141.

La *Gazette de Montréal* publie, dans un *extra*, la réponse de Mr. Hawes, sous-secrétaire d'état pour les colonies, aux pétitions de Montréal et autres lieux demandant le désaveu du bill d'indemnité et le rappel de Lord Elgin. Cette réponse est telle qu'on devait s'y attendre, et par-là même peu propre à satisfaire le parti. Aussi la *Gazette* proclame-t-elle " la chute de la puissance anglaise en Amérique. "

On parlait de sir John Harvey comme devant succéder à feu Sir Benjamin d'Urban dans le commandement en chef des troupes anglaises en Amérique.

ANGLETERRE. Le bill de navigation est passé dans les deux chambres. L'Évêque d'Oxford [Willberforce] aurait voulu exclure le Brésil de cet acte, parce que des vaisseaux anglais y font librement le commerce d'esclaves qu'ils vont chercher en Afrique; mais il n'a eu que 9 voix en sa faveur. Le bill des juifs a passé dans les Communes par 272 contre 206. On doute qu'il passe dans la chambre des Lords. Lord Palmerston a nié expressément que l'Angleterre fût compromise dans l'intervention française en Italie; il a seulement recommandé des arrangements diplomatiques.

FRANCE. Dans la séance du 12 juin, l'Assemblée Législative, adoptant la politique du gouvernement, déclara qu'il fallait soutenir la cause du Pape et abattre la république romaine. Cette déclaration causa une vive sensation dans Paris, et provoqua une démonstration qui eut lieu dès le lendemain; c'était tout à la fois une protestation contre la conduite du gouvernement, un appel à la garde nationale et un témoignage de sympathie pour la république romaine.

La démonstration, organisée par les Républicains rouges et conduite par Etienne Arago, se composait d'environ 25,000 hommes qui se dirigèrent vers l'Assemblée. Le gouvernement était sur ses gardes, et les 70,000 hommes dont il dispose à Paris parvinrent à dissiper

le cortège. Sur certains points on essaya d'élever des barricades. Dans la soirée, l'Assemblée se déclara en permanence et adopta un décret qui mettait Paris et la première division en état de siège. La journée se passa au milieu des plus cruelles appréhensions, et toutes les affaires furent suspendues. Le lendemain, jeudi, la panique s'étant un peu calmée et les affaires avaient repris. " Pendant un moment, dit la dépêche; le péril a été imminent, et l'on n'a évité les plus funestes conséquences, que grâce au courage, à la prudence, à la sagesse et à la fermeté du Président. Des arrestations nombreuses ont eu lieu; et parmi les membres de l'Assemblée dont on a cru devoir s'assurer, se trouvent MM. Ledru-Rollin et Etienne Arago.

Aux dernières dates, c'est-à-dire, le 14 au soir, la tranquillité était assez bien rétablie; mais on n'était pas sans de graves inquiétudes. On redoutait une nouvelle tentative qui aurait cette fois pour but de renverser le gouvernement, et l'on pensait que s'il fallait en venir à une lutte, celui-ci n'aurait pas à compter sur les troupes.

ITALIE. Ancône est investie par terre et par mer, par les Autrichiens. Les Espagnols sont arrivés à Gaète, d'où ils doivent se rendre à Rome.

HONGRIE, AUTRICHE ET RUSSIE. Le général Haynau, nouveau commandant en chef des forces autrichiennes, n'a pas été heureux dans le début de ses opérations contre les Hongrois. Il avait entrepris de les rejeter jusqu'à Com, et c'est lui-même qui a été acculé à Presbourg, à la suite d'un combat acharné. Il paraît que l'inaction d'un corps russe, qui était en mesure de prendre part à la lutte, a puissamment contribué à cet échec.

Les nouvelles des opérations militaires sont d'ailleurs plus vagues que jamais, et il est impossible d'y démêler autre chose qu'un caractère en général défavorable aux troupes impériales.

On annonce qu'aussitôt après la prise de Venise, regardée comme imminente à Vienne, le maréchal Radetzki ira prendre la direction suprême des hostilités en Hongrie.

Les Magyars font des préparatifs immenses pour recevoir les Russes. Kossuth et son ministre des affaires étrangères, Batthyany, ont publié une protestation contre l'invasion des Russes sur le territoire hongrois sans déclaration de guerre préalable. Szemere, ministre de l'intérieur, a ordonné aux commissaires envoyés dans les provinces d'organiser la croisade par des proclamations, des solennités nationales, des assemblées populaires,

etc. Chaque fonctionnaire, prêtre ou patriote, choisira un district dans lequel il soulèvera le peuple et organisera la garde nationale et la landsturm.

(Jusqu'au 21 juin.)

ROME. L'armée française n'est pas entrée à Rome. — Lyon a été le théâtre de troubles sérieux le 15. Le calme était rétabli le 16. Paris étant tranquille.

Les Hongrois continuent à avoir de grands succès.

Lord Palmerston a recommandé à l'ambassadeur anglais à Paris, de rester neutre sur les affaires de l'ome.

MÉMOIRES D'OUTRE-TOMBE.

PAR CHATEAUBRIAND.

(Suite.)

Certes, voilà ce qu'on voit dans les collèges, au moins ce qu'on y voyait autrefois. Est-ce donc au milieu de tous ces ébats, que son caractère mélancolique a pu se développer, et n'est-il pas permis de croire que sa vie solitaire à Combon, a bien plus contribué à l'exaltation de ses sentiments? Au reste, rien n'égale la magie de son pinceau quand il décrit le château féodal, ses tourelles, son donjon, le grand mail, le bois qui l'ombrage, ou qu'il nous retrace quelques scènes de l'intérieur. C'est partout une pureté de goût admirable, un charme attendrissant, une élégance exquise, une grâce parfaite, la simplicité la plus aimable. Je me bornerai à une seule citation qui justifiera son éloge.

" Dans tout le cours de l'année, aucun ne se présentait au château, hormis quelques gentilshommes, le marquis de Monlonet, le comte de Goyon Beaufort, qui demandait l'hospitalité en allant plaider au parlement. Ils arrivaient l'hiver, à cheval, pistolets aux arçons, couteau de chasse au côté, et suivis d'un valet également à cheval, ayant en croupe un gros porte-manteau de livrée. Mon père, toujours très-cérémonieux, les recevait tête-nue sur le perron, au milieu de la pluie et du vent; les campagnards introduits racontaient leur guerre du Hanovre, les affaires de leurs familles et l'histoire de leurs procès; le soir, on les conduisait dans la tour du nord, à l'appartement de la Reine Christine, chambre d'honneur occupée par un lit de sept pieds en tout sens, à double rideaux de gaze verte et de soie cramoisie, et soutenu par quatre amours dorés. Le lendemain matin, lorsque je descendais dans la grande salle, et qu'à travers les fenêtres, je regardais la campagne mouillée ou couverte de frimas, je n'apercevais que deux ou trois voyageurs sur la chaussée solitaire

dé l'étang? c'étaient nos hôtes chevauchant vers Rennes."

C'est avec le même bonheur d'expression que M. de Châteaubriand nous peint sa vie d'enfant au village de Plancoët, chez Madame de Bédée, sa grand'mère maternelle. Voué par sa nourrice à la patronne du hameau, Notre-Dame de Nazareth, il raconte, en termes simples et touchants, comment il fut relevé de ce vau, et la fin de ce chapitre est digne du *Génie du Christianisme*. Mais où l'écrivain s'est surpassé, c'est dans le tableau sublime qu'il nous a tracé de sa première communion: "Ce jour-là, s'écrie-t-il, tout fut à Dieu et pour Dieu. Je sais parfaitement ce que c'est que la foi! la présence réelle de la Victime dans le saint Sacrement de l'autel m'était aussi sensible que la présence de ma mère à mes côtés. Quand l'hostie fut déposée sur mes lèvres, je me sentis comme tout éclairé en dedans. Je tremblais de respect, et la seule chose matérielle qui m'occupât était la crainte de profaner le pain sacré. Je conçus encore le courage des martyrs; j'aurais pu dans ce moment confesser le Christ sur le chevalot ou au milieu des lions. Peine à rappeler ces félicités qui précédèrent de peu d'instants dans mon âme les tribulations du monde. En comparant ces valeurs aux transports que je vais peindre; en voyant le même cœur éprouver dans l'intervalle de trois ou quatre années, tout ce que l'innocence et la religion ont de plus doux, et tout ce que les passions ont de plus séduisant et de plus funeste, on choisira des deux joies; on verra de quel côté il peut chercher le bonheur et surtout le repos."

Combien tous ces accents sont vrais, pénétrants, profondément sentis! On peut déjà prévoir que si les passions, les mauvaises sociétés et les mauvaises lectures rendent M. de Châteaubriand esprit fort, c'est-à-dire, esprit faible, pour parler son langage, il reviendra sincèrement à la foi de ses pères, et que la religion retrouvera son défenseur, son panégyriste, son poète chéri.

C'est au collège de Rennes que M. de Châteaubriand se relentit de sa ferveur. Bientôt il éprouve et il décrit les premières agitations de ses sens, les émotions nouvelles de son cœur, son passage de la jeunesse à l'adolescence, ce qu'il appelle le mystère de sa vie, et ici la morale chrétienne est en droit de lui adresser les plus graves reproches. En vain sa sylphide est une ravissante création, un être enchanteur, plein de suavité; en vain, pour composer son *fantôme d'amour*, il a prodigué toutes les grâces de son pinceau et les plus brillantes couleurs de sa palette. Qu'importe la perfection de l'art là où la pudeur est alarmée et où

rougit l'innocence? Le délire qui vous transporte, ne craignez-vous pas de le faire partager à votre lecteur? Est-ce pour le plaisir de décrire que vous renouez des sentiments qu'on ne peut approfondir sans danger? Vous attendrissez le cœur, vous gardez-vous de l'amollir. Sans parler à l'imagination, évitez-vous d'en ternir la pureté? Vous n'êtes pas sans quelques scrupule sur le danger de vos peintures trop vives; car je vous entends vous écrier. "Ceux qui seraient troublés par ces peintures se doivent souvenir qu'ils n'entendent que la voix d'un mort; lecteur, que je ne connaîtrai jamais, songe que de l'énergie de ma jeunesse rien n'est demeuré; il ne reste de moi que ce que je suis entre les mains du Dieu vivant qui m'a jugé." Quoi! c'est là toute votre excuse! Ainsi, d'après vous, tout livre licencieux qui ne paraîtrait qu'après la mort de l'auteur, perdrait son influence délétère? Vous n'êtes plus; mais votre œuvre vous survit; on ne croira jamais que vous parlez du fond de votre cerveau, on se transportera involontairement à cette époque où vous avez écouté la voix séduisante des passions, et l'innocence vous reprochera d'avoir troublé la paix de son cœur.

(à continuer.)

LES FILS ILLUSTRES.

Euripide était le fils d'une fruitière; Démosthènes d'un forgeron, Virgile d'un boulanger, Horace d'un esclave affranchi, Amyot d'un corroyeur, Voiture d'un maltôtier, Lamoignon d'un chapelier, Sixte-Quint d'un gardeur de porcs; Fléchier d'un marchand de chandelles, Massillon d'un tourneur, Tamerlan d'un berger, Quinault d'un contelier. Molière d'un tapissier, J. J. Rousseau d'un horloger, J. Bte. Rousseau d'un cordonnier, Beaumarchais d'un horloger, Benfolsenon d'un maçon, Shakespeare d'un boucher, Thomas Moore d'un épiciier.

Juillet 1658—11 à deux heures après midi mouilla l'ancre devant Québec le vaisseau qui nous donna Mr. d'Argenson, Gouverneur, le P. Claude Allouez et deux de nos frères.

—1663—Le 23 partit Mr. d'Avan-gour Gouv. dans le vaisseau de Le Gagneur, et un peu auparavant étoit retourné le Sr. Philis et le Sr. de St. Denys avec le P. Dreuillette.

—1665—Le 23 partirent les 4 premières compagnies [du régiment de Carignan] pour aller commencer le fort de Richelieu, le P. Chaumont avec eux.

Journal des jésuites.

Ephémérides.

6 Juillet.—Pie VII enlevé de Rome, 1800. Bataille de Wagram, 1809. Prise de Ticondéroga par le général Burgoyne, 1778.

7.—L'Assemblée de Massachusetts, constituée en congrès, 1774. Réapparition du choléra à Québec, 1834 [15^e décès]. Les alliés entrent à Paris, 1815.

8.—Bataille de Carillon, 1758. Constitution civile du clergé en France, 1790. Fondation des Ursulines des Trois-Rivières, 1697. Mort de Burke, 1797.

9.—Première pierre du couvent de Hospitalières à Sillery posée, 1640. Braddock défait au fort Duquesne, 1755. Don Pedro débarqué à Oporto, 1832.

10.—Premier acte notarié passé au Canada, devant Audouard, 1637. Banque des Etats-Unis supprimée, 1837.

11.—Consécration de l'église paroissiale de Québec, par Mgr. de Laval 1666. Les Américains envahissent le Canada, 1812. Commencement du second gouvernement de Sir Guy Carleton 1794. Premier papier-nouvelle publié en France, 1631.

12.—Erection du siège de Québec en métropole, 1844. Sir J. Sherbrooke gouverneur du Canada, 1816.

ENIGME.

Je suis grand ou petit, et ma taille varie,
Et je n'ai cependant ni plus ni moins d'un pié;
Qui m'a, ne fait pas grande envie,
Qui ne m'a pas, fait grand pitié.

Lainotte.

Avis.

LE SOUSSIGNE informe respectueusement MM. les prêtres, ecclésiastiques et écoliers du Séminaire de Québec, qu'il est prêt à exécuter, promptement et dans le meilleur goût possible, tous les ordres, dans son genre, qu'on pourrait lui donner.

Soutannes, Capots et toutes sortes d'habits d'hiver et d'été, aux termes les plus modérés.

John Lilly, Tailleur,
No. 13, Rue Ste. Anne,
Québec, 27 Juin, 1849.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

L'*Abeille* paraît, autant que possible, une fois par semaine, pendant la durée de l'année scolaire. Le prix de l'abonnement est de 2s. 6d. par année, payable d'avance par moitié: la première moitié, à la rentrée des classes, la seconde, au commencement de l'année. Les Pensionnaires s'abonnent au bureau de l'*Abeille*, et les externes, chez M. Adolphe Legaré. Le Rédacteur est Dominique Racine.